

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°39-2022-09-001

PUBLIÉ LE 2 SEPTEMBRE 2022

Sommaire

DDETSPP 39 /

39-2022-09-01-00001 - 10-2022-Récépissé déclaration SAP Cé'Net (2 pages) Page 3

DDFIP 39 /

39-2022-09-01-00002 - C1-Délégation générale de signatures DDFIP du JURA
(Direction - Thurel) au 01/09/2022 (11 pages) Page 6

DDETSPP 39

39-2022-09-01-00001

10-2022-Récépissé déclaration SAP Cé'Net



PRÉFET DU JURA

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités
et de la Protection des Populations

Récépissé de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistré sous le N° SAP891954158 – Acte 10/2022

Vu le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-16 à R.7232-22, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5;

Le Préfet du Jura, Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

Constate :

Qu'une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de la DDETSPP du Jura le 31 août 2022 par Madame Cécilia STIER en qualité d'entrepreneuse individuelle, pour l'organisme "Cé'Net" dont l'établissement principal est situé 12 clos de l'Orée du Bois – 39120 CHAUSSIN et enregistré sous le N° SAP891954158 pour les activités suivantes :

Activité(s) relevant uniquement de la déclaration (mode prestataire) :

- Entretien de la maison et travaux ménagers,
- Petits travaux de jardinage,
- Travaux de petit bricolage,
- Garde d'enfant de plus de 3 ans à domicile,
- Préparation de repas à domicile (inclus le temps passé aux courses),
- Livraison de repas à domicile,
- Collecte et livraison à domicile de linge repassé,
- Livraison de courses à domicile,
- Assistance informatique à domicile,
- Soins et promenade des animaux de compagnie pour personnes dépendantes (hors soins vétérinaires et toilettage),
- Maintenance et vigilance temporaires à domicile de la résidence principale et secondaire,
- Assistance administrative à domicile,
- Accompagnement des enfants de plus de 3 ans, en dehors de leur domicile,
- Prestation de conduite du véhicule personnel des personnes qui ont besoin d'une aide temporaire (hors PA/PH et pathologies chroniques),
- Accompagnement des personnes qui ont besoin d'une aide temporaire (hors PA/PH et pathologies chroniques) pour promenades, aide à la mobilité et transport, actes de la vie courante,
- Assistance des personnes qui ont besoin d'une aide temporaire (hors PA/PH et pathologies chroniques) (hors actes de soins relevant d'actes médicaux),
- Coordination et délivrance des services à la personne.

Toute modification concernant les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative préalable.

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L.7233-2 du code du travail et L.241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

Les effets de la déclaration courent à compter du jour du dépôt de la déclaration sous réserve des dispositions de l'article R.7232-18 du code du travail.

Le présent récépissé n'est pas limité dans le temps.

L'enregistrement de la déclaration peut être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-20 à R.7232-22 du code du travail.

Le présent récépissé est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

A Lons-le-Saunier, le 1^{er} septembre 2022

La Directrice départementale adjointe

Isabelle MOREL



La présente décision peut, à compter de sa publication, faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la DDETSPP – Direction Départementale de l'Emploi du Travail des Solidarités et de la Protection des Populations du Jura ou d'un recours hiérarchique adressé au ministre chargé de l'économie - Direction générale des entreprises - sous-direction des services marchands, 6, rue Louise Weiss, 75703 Paris cedex 13.

Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication auprès du Tribunal Administratif de Besançon - 30 Rue Charles Nodier - 25000 Besançon.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible sur le site internet www.telerecours.fr.

En cas de rejet du recours gracieux ou hiérarchique ou en l'absence de réponse à ce recours (rejet implicite), un recours contentieux devant le tribunal administratif peut également être formé contre la décision initiale dans un délai de deux mois à compter de ce rejet

DDFIP 39

39-2022-09-01-00002

C1-Délégation générale de signatures DDFIP du
JURA (Direction - Thurel) au 01/09/2022

**Direction départementale
des Finances publiques du Jura**
8, Avenue Thurel
BP 640
39021 LONS LE SAUNIER CEDEX
Téléphone : 03 84 35 15 00
Mél. : ddfip39@dgfip.finances.gouv.fr

Lons le Saunier, le 01/09/2022

le directeur départemental des Finances publiques
du Jura

Affaire suivie par : Béatrice FAROZ
beatrice.faroz@dgfip.finances.gouv.fr
Téléphone : 03 84 35 15 01
Réf. : C038_2022

à
Préfecture du JURA

OBJET : Délégations de signature.

L'administrateur général des finances publiques, directeur départemental des finances publiques du Jura,

Vu le décret n° 2012-1246 du 07 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions transitoires relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu l'arrêté du 11 décembre 2009 portant création de la direction départementale des finances publiques du Jura ;

Vu le décret du 1^{er} avril 2019 désignant M. Jean-Luc BLANC, administrateur général des finances publiques, en qualité de directeur départemental des finances publiques du Jura à compter du 1^{er} mai 2019 ;

Considérant les mutations et changements d'affectation intervenus dans ses services,

Délégations de signature 01/09/2022 - Page 1-

I - DELEGATIONS GENERALES

Prénom NOM grade et fonction	DELEGATIONS	<i>Signatures et paraphes</i>
<p>M. Alain MAUCHAMP Administrateur des finances publiques</p> <p>Adjoint du Directeur Départemental des Finances Publiques du JURA et Directeur du pôle PILOTAGE et RESSOURCES</p>	<p>Reçoivent mandat de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions et de signer seul ou concurremment avec moi tous les actes relatifs à ma gestion et aux affaires qui s'y rattachent, et agir en justice.</p>	
<p>Mme Anne-Hélène PERDRIER Administratrice des finances publiques adjointe</p> <p>Directrice du pôle gestion Fiscale</p>		
<p>M. Danilo MILESI Administrateur des finances publiques adjoint</p> <p>Directeur du pôle gestion publique</p>		
		<i>Signatures et paraphes</i>
<p>Mme Valérie VINCLAIR Inspectrice principale des finances publiques chargée de mission</p>	<p>Reçoivent les mêmes pouvoirs généraux à condition de n'en faire usage qu'en cas d'empêchement de ma part ou de celle de M. Alain MAUCHAMP, Mme Anne-Hélène PERDRIER, M. Danilo MILESI les tiers n'ayant toutefois pas à se faire justifier de cet empêchement</p>	

II - DELEGATIONS SPECIALES

- Reçoivent, avec faculté d'agir séparément, pouvoir de signer tous documents administratifs concernant leur service ou secteur d'activité et en particulier et le cas échéant tous récépissés, déclarations de recettes, reconnaissances de dépôts de fonds ou valeurs, bordereaux de remise de chèques à l'encaissement :

MISSION POLITIQUE IMMOBILIERE	
Mme Anne-Hélène PERDRIER Administratrice des finances publiques adjoint	.
Mme Edith CHAMOUTON , Inspectrice Divisionnaire des finances publiques	.
Mme Françoise BULARD Inspectrice des Finances Publiques	.

MISSION COMMUNICATION – INTRANET ULYSSE 39	
Mme Sophie BON , Contrôleuse principale des finances publiques	.

Délégations de signature
01/09/2022
– Page 3-

POLE GESTION FISCALE

DIVISION ANIMATION FISCALE ET MISSION FONCIÈRE

Signatures et Paraphes

Mme Edith **CHAMOUTON**,
Inspectrice divisionnaire des finances publiques, chef de la
division

.

Reçoivent délégation pour signer, en l'absence du chef de
division, les mêmes documents que celui-ci :

- Mme Ariane **PILLON**
Inspectrice Principale des finances publiques

.

- Mme Francine **BENOIST**
Inspectrice Divisionnaire des finances publiques

.

Reçoivent délégation pour signer, en l'absence des
responsables, les mêmes documents que ceux-ci et se
rapporant à leur service :

- Mme Agnès **RAMEAUX**
Inspectrice des finances publiques,

Service mission foncière

.

- Mme Christelle **DESVIGNES**
Inspectrice des finances publiques,

*Service Animation fiscalité des particuliers et
professionnels
Relations Espaces France Services*

.

- Mme Françoise **BULARD**
Inspectrice des finances publiques,

Service local DOMAINE

.

Délégations de signature
01/09/2022
- Page 4-

Mme Ariane **PILLON**,
Inspectrice Principale des finances publiques,

Reçoit délégation pour signer, en l'absence de la cheffe de division, les mêmes documents que celui-ci :

- Mme Francine **BENOIST**,
Inspectrice divisionnaire des finances publiques

Reçoivent délégation pour signer, en l'absence des responsables, les mêmes documents que ceux-ci et se rapportant à leur service respectif :

- Mme Sandrine **GUERMONT**
Inspectrice des finances publiques

- Mme Céline **CHATOT**
Inspectrice des finances publiques

Service Affaires juridiques–Contentieux d'assiette – CFE

- Mme Christine **BUGAUD**
Inspectrice des finances publiques

- Mme Patricia **GRANDVUILLEMIN**
Inspectrice des finances publiques

*Service Recouvrement tous produits – Cellule dédiée
Secrétariat CCSF / CODEFI - Surendettement*

POLE GESTION PUBLIQUE

DIVISION ANIMATION ET SOUTIEN AU RÉSEAU

Signatures et Paraphes

M. Francis **OLIVIER**,
Inspecteur divisionnaire des finances publiques, chef de la division

Reçoit mandat spécial pour signer, en l'absence du chef de division, les mêmes documents que celui-ci :

- M. Pascal **DEROCHE**
Inspecteur des finances publiques

Service CEPL

Reçoivent mandat spécial pour signer, en l'absence des chefs de service, les mêmes documents que celui-ci :

- Mme Céline **SERTELON**
Inspectrice des finances publiques
- M. Daniel **CHARTON**,
Contrôleur Principal des finances publiques

Service DSD – Animation

- M. Jean-Michel **DEALBERTO**,
Inspecteur des finances publiques, chef du service F.D.L

Reçoivent mandat spécial pour signer, en l'absence du chef de service, les mêmes documents que celui-ci :

- Mme Céline **SERTELON**,
Inspectrice des finances publiques

Service Dématérialisation – moyens de paiement - SPL

- M. Jean-Yves **LE GALL**,
Contrôleur Principal des finances publiques

Service Expertise, animation conseil aux décideurs locaux

Délégations de signature
01/09/2022
– Page 6-

DIVISION COMPTABILITÉ ET AUTRES OPÉRATIONS DE L'ÉTAT

- M. Alexandre **CANDOTTO-CARNIEL**
Inspecteur des finances publiques
chef du service comptabilité, RNF et DFT

Reçoivent délégation pour signer, en l'absence du chef de service, les mêmes documents que celui-ci et se rapportant à leur service respectif :

- Mme Maud **BRAYARD**
Contrôleuse des finances publiques,

- Mme Cendrine **GRAS**
Contrôleuse des finances publiques,

Reçoivent mandat spécial pour signer, en l'absence du chef de service tout courrier, document et contrat avec les clientèles dépôts de fonds Trésor (DFT), et moyens de paiement

- Mme Laurence **LETERRIER**
Contrôleuse Principale des finances publiques,
Service DFT, Moyens de paiement

- M. Frédéric **ROUSSEL**
Contrôleur Principal des finances publiques,

POLE PILOTAGE ET RESSOURCES

DIVISION BUDGET IMMOBILIER ET LOGISTIQUE - STRATÉGIE

STRATÉGIE

Signatures et Paraphes

M. Laurent **FOUGERE**,
Inspecteur divisionnaire des finances publiques, chef de la
division

.

Reçoit délégation pour signer, en l'absence du chef de la
division, les mêmes documents que celui-ci et se rapportant à
leur service :

- M. Pascal **RETAUX**,
Inspecteur des finances publiques,

.

Stratégie – Qualité de service (Marianne)

BUDGET IMMOBILIER ET LOGISTIQUE

M. Laurent **FOUGERE**,
Inspecteur divisionnaire des finances publiques, chef de la
division.

.

Reçoivent délégation pour signer, en l'absence du chef de la
division, les mêmes documents que celui-ci et se rapportant à
son service :

- M. Jean **BROUTET**
Inspecteur des finances publiques

.

- M. Pierre **MACHUS**
Contrôleur des finances publiques

.

Reçoit mandat spécial pour signer les documents relatifs à ses
fonctions de Délégué Départemental de sécurité

.

- M. Jean-Marc **STALDER**,
Inspecteur des finances publiques,

Délégué Départemental de sécurité

.

Reçoit mandat spécial pour signer les documents relatifs à ses
fonctions de responsable Cellule Qualité Comptable (CQC)

- M. Pascal **RETAUX**,
Inspecteur des finances publiques,

.

Délégations de signature
01/09/2022
– Page 8-

DIVISION RESSOURCES HUMAINES ET FORMATION PROFESSIONNELLE	
<p>Mme Armelle FERRAND, Inspectrice divisionnaire des finances publiques, cheffe de la division</p> <p>Reçoit délégation pour signer, en l'absence de la cheffe de division, les mêmes documents que celui-ci</p> <p>- M. Guillaume PORCEDDU Inspecteur des finances publiques, chef du service gestion RH</p>	<p><i>Signatures et Paraphes</i></p> <p>.</p> <p>.</p>

III – MANDATS SPÉCIAUX

- Reçoit mandat spécial pour signer les comptes de gestion sur chiffres et les bordereaux d'observation :

<p>M. Francis OLIVIER, Inspecteur divisionnaire des finances publiques, chef de la division</p> <p>Reçoit mandat spécial pour signer, en l'absence du chef de division, les mêmes documents que celui-ci :</p> <p>- M. Pascal DEROCHE Inspecteur des finances publiques</p> <p>Reçoit mandat spécial pour signer, en l'absence du chef de service, les mêmes documents que celui-ci :</p> <p>- M. Daniel CHARTON, Contrôleur Principal des finances publiques</p>	<p><i>Signatures et Paraphes</i></p> <p>.</p> <p>.</p> <p>.</p>
--	---

- Reçoit mandat spécial pour signer les états indiquant notamment, le montant prévisionnel des bases nettes imposables, les taux nets d'imposition adoptés l'année précédente et les autres informations nécessaires au vote du produit fiscal.

<p>M, Francis OLIVIER, Inspecteur divisionnaire des finances publiques, Responsable de la Division Collectivités locales, expertise et action économique</p> <p>Reçoit mandat spécial pour signer, en l'absence du chef de service, les mêmes documents que celui-ci :</p> <p>- M. Jean-Michel DEALBERTO, Inspecteur des finances publiques, chef du service F.D.L</p>	<p><i>Signatures et Paraphes</i></p> <p>.</p> <p>.</p>
--	--

- Reçoit mandat spécial pour signer les chèques sur le Trésor Public, les bordereaux de prise en charge des amendes :

	<i>Signatures et Paraphes</i>
<p>- M. Alexandre CANDOTTO-CARNIEL Inspecteur des finances publiques chef du service comptabilité, RNF et DFT</p> <p>Reçoivent mandat spécial pour signer, en l'absence de la cheffe de service, les mêmes documents que celui-ci :</p> <p>- M. Frédéric ROUSSEL, Contrôleur principal des finances publiques</p> <p>- Mme Cendrine GRAS, Contrôleuse des finances publiques</p>	.

- Reçoivent mandat spécial pour me représenter dans toute réunion ou commission relative aux marchés publics de l'Etat et de ses établissements publics :

	<i>Signatures et Paraphes</i>
<p>M. Laurent FOUGERE Inspecteur Divisionnaire des finances publiques, Responsable de la division Budget, Immobilier, Logistique - Stratégie</p>	.
<p>Mme Edith CHAMOUTON, Inspectrice Divisionnaire des finances publiques, Responsable de la division Etat - Domaine</p>	.

Délégations de signature
01/09/2022
- Page 10-

- Reçoit mandat spécial pour signer toutes correspondances relatives aux fonctions de conciliateur fiscal

Signatures et Paraphes

Mme Anne-Hélène **PERDRIER**,
Administratrice des finances publiques adjointe,
Directrice du pôle gestion Fiscal

Reçoit mandat spécial pour signer, en l'absence du conciliateur titulaire les mêmes documents que celui-ci :

- Mme Ariane **PILLON**,
Inspectrice Principale des finances publiques,
conciliatrice adjointe.

- Reçoit mandat spécial pour signer toutes correspondances, documents, bons de commande et certifications de service fait relatifs à ses fonctions d'assistant de prévention.

Signatures et Paraphes

M. Jean-Marc **STALDER**,(à compter du 10/01/2022)
Inspecteur des finances publiques,

L'administrateur général des finances publiques



Jean-Luc BLANC

Délégations de signature
01/09/2022
- Page 11 -